

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est une organisation intergouvernementale autonome qui fait partie du système des Nations Unies et dont la vocation est, à la fois,

- a) de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité du monde entier;
- b) de s'assurer, dans la mesure du possible, que l'aide fournie par elle-même, ou à sa demande, ou sous sa direction, ou sous son contrôle, n'est pas utilisée à des fins militaires.

L'origine de l'AIEA remonte à novembre 1945, date à laquelle les chefs de gouvernement des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et du Canada publiaient une déclaration commune sur l'énergie atomique proposant la création, sous les auspices de l'ONU, d'une commission qui formulerait des recommandations «visant à supprimer totalement l'utilisation de l'énergie atomique à des fins destructrices et à promouvoir le plus possible son utilisation à des fins industrielles». Avec l'appui de l'URSS, les Nations Unies adoptèrent une résolution, en 1946, donnant naissance à la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies. Le 8 décembre 1953,

le président des États-Unis, Dwight D. Eisenhower, prit la parole devant l'Assemblée générale de l'ONU et proposa la création d'une agence internationale qui se consacrerait exclusivement à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Cette proposition porta fruit en octobre 1956, lorsque le statut de cette agence fut adopté. Ce statut est entré en vigueur le 29 juillet 1957: l'AIEA était née.

L'Agence est dirigée par un Conseil des gouverneurs qui se compose de représentants de 34 États. Les Conférences générales qui se tiennent une fois par an réunissent ses 110 États membres. Le Canada, étant l'un des neuf membres de l'Agence qui se trouvent à l'avant-garde de la technique nucléaire et, particulièrement, de la production de combustibles nucléaires (uranium entre autres), est membre désigné du Conseil des gouverneurs et, en tant que tel, a été constamment représenté au sein de cet organe depuis la création de l'AIEA.

Pour atteindre ses deux objectifs principaux, l'AIEA a élaboré au cours des années un vaste programme de travail. Son budget, qui était de l'ordre de 4 millions de dollars américains en 1958, a constamment augmenté pour atteindre 59,8 mil-